Evolution des structures pédagogiques générales et technologiques
Carte des ULIS
Rentrée 2020 - Enseignement Public

Les deux mesures suivantes sont proposées pour la rentrée 2020 :

Nature de la demande	Bassin	Commune	Code RNE	Nom établissement
Ouverture d'un demi-dispositif ULIS	ARDECHE MERIDIONALE	AUBENAS	0071169H	CLG ROQUA
Ouverture d'un 2ème dispositif ULIS	GENEVOIS HAUT SAVOYARD	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	0741419R	CLG JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Evolution des Structures Pédagogiques générales et technologiques

Ajustements sur des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels

Rentrée 2020 - Enseignement Public

- **LPO GUILLAUME FICHET (0740013M - BONNEVILLE) :**

A la demande de l'établissement, l'ouverture de l'enseignement de spécialité de classe de terminale LLCER anglais monde contemporain :

Origine	Commune	Code	Secteur	Lycée	Hist., géo., géopol. et ens. mor. civ.	Humanités, lit. et philo	Langues, lit. et cultures étrangères ou régionales (LLCER)	Anglais monde contemporain	Maths	Phys-chimie	SVT	Sciences économiques et sociales	Enseignement scientifique en pluriphysique	Mathématiques scientifiques informatique	EPS en LVA grpe	EPS en LVA tutoré	Arts plastiques	Arts-Cultures numériques	Arts-Danse	Arts-Histoire des arts	Arts-Musique	Arts-Théâtre	Biologie-Écologie
DÉTAT PAYS DU MONT BLANC	BONNEVILLE	0740013M	PU	LPO GUILLAUME FICHET	Hist., géo., géopol. et ens. mor. civ.	Humanités, lit. et philo	anglais	Anglais monde contemporain	Maths	Phys-chimie	SVT	SES		Math									

Evolution des Structures pédagogiques - PUBLIC
RENTREE 2020 - Rénovation, abrogation des diplômes, modification d'intitulé

En application des textes règlementaires, les modifications suivantes font l'objet d'une information :

I- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers des industries graphiques et de la communication» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

BASSIN GRENOBLOIS	0381603L LPO ANDRE ARGOUGES GRENOBLE	ABROGATION R20	2NDPRO REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET MULTIMEDIA	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	24

II- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers des études et de la modélisation» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

DROME DES COLLINES	0260044G LP AUGUSTE BOUVET ROMMANS SUR ISERE	ABROGATION R20	2NDPRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT	-30
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION	30

DROME ARDECHE CENTRE	0070009X LP LEON PAVIN CHOMERAC	ABROGATION R20	2NDPRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT	-15
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION	15

CENTRE ISERE	0380092U LPO FERDINAND BUISSON VOIRON	ABROGATION R20	2NDPRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT	-15
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION	15

CHAMBERY	0730032N LP LE NIVOLET LA RAVOIRE	ABROGATION R20	2NDPRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT	-48
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION	48

ALBANAIS ANNECIEN	0740031G LP PORTE DES ALPES RUMILLY	ABROGATION R20	2NDPRO TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT	-12
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION	12

III- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers de l'alimentation» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

BASSIN GRENOBLOIS	0380035G LPO LESDIGUIERES GRENOBLE	ABROGATION R20	2NDPRO BOULANGER-PATISSIER	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'ALIMENTATION	24

IV- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers de La beauté et du bien-être» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

BASSIN GRENOBLOIS	0380023U LP JACQUES PREVERT FONTAINE	ABROGATION R20	2NDPRO ESTHETIQUE-COSMETIQUE-PARFUMERIE-COIFFURE	-28
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE	28

V- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers de l'aéronautique» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

BASSIN GRENOBLOIS	0382863F LPO DU GRESIVAUDAN MEYLAN	ABROGATION R20	2NDPRO AERONAUTIQUE	-12
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'AERONAUTIQUE	12

VI- Référence : arrêté du 20 avril 2020 modifiant l'annexe de l'arrêté du 19 avril 2019 portant création de la famille de métiers «Métiers de l'hôtellerie-restauration» de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance

ARDECHE MERIDIONALE	0070016E LP HOTELIER LARGENTIERE	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	24
DROME DES COLLINES	0261148G LP HOTELIER TAIN L'HERMITAGE	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-72
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	72
BASSIN GRENOBLOIS	0380035G LPO LESDIGUIERES GRENOBLE	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-72
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	72
CHAMBERY	0730012S LP HOTELIER CHALLES LES EAUX	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-72
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	72
ALBERTVILLE	0730029K LPO AMBROISE CROIZAT MOUTIERS	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	24
MAURIENNE	0730037U LPO PAUL HEROULT SAINT JEAN DE MAURIENNE	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	24
CHABLAIS	0740047Z LPO SAVOIE LEMAN THONON LES BAINS	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-24
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	24
PAYS DU MONT BLANC	0740014N LP HOTELIER FRANCOIS BISE BONNEVILL	ABROGATION R20	2NDPRO CUISINE-COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	-72
		OUVERTURE R20	2NDPRO METIERS DE L'HOTELLERIE-RESTAURATION	72

IX- Référence : arrêté du 29 avril 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "services informatiques aux organisations", option A "solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux", option B "solutions logicielles et applications de métiers"

DROME ARDECHE CENTRE	0261505V LPO ALGOUD LAFFEMAS VALENCE	ABROGATION R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	-32
		OUVERTURE R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	32

BASSIN GRENOBLOIS	0380034F LPO LOUISE MICHEL GRENOBLE	ABROGATION R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	-32
		OUVERTURE R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	32
	0382780R LGT ARISTIDE BERGES SEYSSINET-PARISET	ABROGATION R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	-32
		OUVERTURE R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	32

ISERE RHODANIENNE	0380081G LPO ELLA FITZGERALD VIENNE	ABROGATION R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	-32
		OUVERTURE R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	32

ALBANAIS ANNECIEN	0740005D LGT GABRIEL FAURE ANNECY	ABROGATION R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	-24
		OUVERTURE R20	1BTS2 SERV.INFORMATIQ. ORGAN.1ERE ANNEE	24

VIII- Référence : arrêté du 21 février 2020 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur "Electrotechnique"

DROME DES COLLINES	0260023J LPO DU DAUPHINE ROMANS SUR ISERE	ABROGATION R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	-24
		OUVERTURE R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	24

BASSIN GRENOBLOIS	0382203N LPO PABLO NERUDA SAINT MARTIN D'HERES	ABROGATION R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	-24
		OUVERTURE R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	24

ISERE RHODANIENNE	0380083J LPO GALILEE VIENNE	ABROGATION R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	-24
		OUVERTURE R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	24

ALBERTVILLE	0730043A LPO RENE PERRIN UGINE	ABROGATION R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	-20
		OUVERTURE R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	20

GENEVOIS HAUT SAVOYARD	0741476C LPO JEAN MONNET ANNEMASSE	ABROGATION R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	-24
		OUVERTURE R20	1BTS2 ELECTROTECHNIQUE	24

VII- Référence : arrêté du 06 mars 2019 portant création de la spécialité "pâtissier" de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

BASSIN GRENOBLOIS	0380035G LPO LESDIGUIERES GRENOBLE	ABROGATION R20	1CAP2 PATISSIER	-12
		OUVERTURE R20	1CAP2 PATISSIER	12

CHAMBERY	0730012S LP HOTELIER CHALLES LES EAUX	ABROGATION R20	1CAP2 PATISSIER	-12
		OUVERTURE R20	1CAP2 PATISSIER	12

PAYS DU MONT BLANC	0740047Z LPO SAVOIE LEMAN THONON LES BAINS	ABROGATION R20	1CAP2 PATISSIER	-12
		OUVERTURE R20	1CAP2 PATISSIER	12

II.3 - Bilan de l’orientation et de l’affectation des élèves

L’orientation post-troisième

Les effectifs de troisième constatés dans les établissements publics pour l’année 2019-2020 sont en augmentation de 502 élèves (+1.6%) par rapport à l’année scolaire précédente. Ceux des établissements privés sous contrat de 80 (+0.9%). Ce qui conduit à une augmentation de la cohorte de troisième de 581 élèves.
Les prévisions 2020 envisageaient une augmentation de 1.9% des effectifs en 2GT par rapport à 2019, avec une variabilité entre les départements : augmentation par ordre décroissant : Ardèche, Haute-Savoie, Isère et Savoie, légère diminution en Drôme.
Les effectifs en première année de voie professionnelle sont par définition stables puisque la capacite d’accueil reste relativement stable.

Avec 67 % des décisions d’orientation en faveur de la seconde GT, on constate une augmentation globale de 0.3%. Ce taux est légèrement inférieur au national qui s’établit à 67,8 %. En 2019, le taux académique était légèrement supérieur au taux national (66,7 pour 66,6%).
En corollaire, une baisse des décisions pour la voie professionnelle, qui passent de 33,3 à 33% et dépassent désormais le taux national qui est de 32,1% en 2020, en diminution par rapport à 2019 où il s’établissait à 33,2%.

On observe par ailleurs, une augmentation marquée du nombre de demandes pour une première année d’apprentissage qui s’élève à 1 651 demandes en 2020 pour 1537 en 2019). Pour information, une enquête a été menée auprès des 64 CFA pour connaitre la réalisation en contrats d’apprentissage. 42 CFA ont répondu. Sur 912 élèves, 566 avait signé un contrat d’apprentissage au 24 septembre soit 62%.

L’affectation post-troisième

Dans la voie professionnelle :

- Tour principal :

Avec l’augmentation de la cohorte et malgré la baisse des décisions d’orientation vers la voie pro, le nombre des candidats a légèrement augmenté : 10407 pour 10349 en 2019 (+58).
La capacite d’accueil est en légère baisse : 8624 pour 8666 en 2019 (- 42).
Le nombre d’affectés est en légère baisse : 8400 pour 8453 en 2019 (- 53)
Au tour principal, le taux d’affectation post-3ème en voie professionnelle s’établit à 82,73 % (83,14 % en 2019)

- Tour suivant n°1 :

A l’issue du tour principal, il restait 341 places vacantes en CAP et 2nde Pro (352 en 2019)
➔284 élèves affectés
➔57 places vacantes

- Tour suivant n°2 (rentrée)

➔678 places au total après constat des présents eu LP
➔305 élèves affectés.
En conclusion, le taux de places restées vacantes à l’issue de l’ensemble des phases d’affectation s’établit à 3,79% des capacités d’accueil : 335 places vacantes pour 8 837 places offertes réparties comme suit :

- 21,5% pour l’Ardèche avec 72 PV pour 914 places
- 6,9% pour la Drôme avec 23 PV pour 1 548 places
- 14 % pour l’Isère avec 47 PV pour 3 467 places
- 33,4 % pour la Savoie avec 112 PV pour 1 445 places
- 24,2 % pour la Haute Savoie avec 81 pour 1 471 places

Les places vacantes s’expliquent majoritairement par les vœux des élèves qui se concentrent sur des spécialités assez peu diversifiées et dans un cadre géographiques limités du fait de leur faible mobilité.

Dans la voie générale et technologique :
En 2020, l’augmentation des effectifs (+ 400 élèves au global) a été hétérogène selon les départements de l’académie, ce qui a permis de procéder à des ajustements ciblés tels que présentés précédemment avec une augmentation finale de deux divisions et demi.

L'orientation post-seconde

En voie générale et technologique :
L'orientation vers la 1ère générale est stable par rapport à 2019, elle constitue 68 % des décisions (+0,2%) légèrement supérieur au taux national de 67,3 % également stable.
28,8 % des décisions concernent la filière technologique, en très légère augmentation (+0,4%) par rapport à 2019 et très légèrement supérieur au taux national de 2020 qui est de 28,4 % qui présente une augmentation un peu plus marquée par rapport à 2019 (+0,6%).
Ci-dessous, le détail des orientations par séries pour la filière technologique qui confirme le poids de la STMG, qui s'établit désormais à 15,8 % (soit + à,6%). Au 2nd rang, la STI2D qui affiche un léger recul avec 6,8% en 2020 pour 7,1% en 2019.

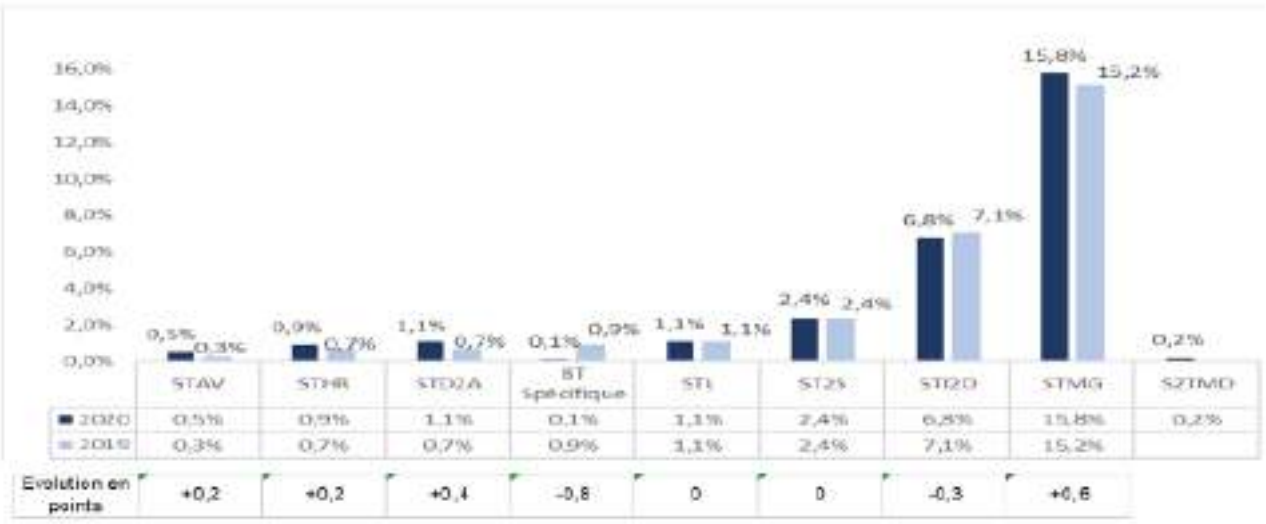

	STAV	STHR	STD2A	BT Spécifique	STL	ST2S	STI2D	STMG	S2TMD
2020	0,5%	0,9%	1,1%	0,1%	1,1%	2,4%	6,8%	15,8%	0,2%
2019	0,3%	0,7%	0,7%	0,9%	1,1%	2,4%	7,1%	15,2%	
Evolution en points	+0,2	+0,2	+0,4	-0,8	0	0	-0,3	+0,6	

En voie professionnelle :
Les orientations vers la 1ère professionnelle diminuent de 0,7% pour s'établir à 3,2 % (4% au national) alors qu'elles représentaient 3,9 % en 2019. On observe d'ailleurs la même tendance au niveau national puisque le taux 2020 diminue de 0,5%.

L'orientation post bac : Parcoursup

Formulation des vœux :
41845 candidats ont confirmé un vœu en phase principale (40 835 en 2019 soit +2,5 ; 36328 en 2018)
Profil des candidats : 76,1 % de terminales, 13,4 % réorientés et 10,5 % non scolarisés et autres) selon le détail suivant :

Propositions aux candidats :
En 2020, 89,7 % des candidats ont reçus au moins une proposition (87,6 % en 2019 soit + 2,1%) ;
Pour les candidats issus de terminales, le taux est de 93,3 %.

S'agissant de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES), 1 564 demandes ont été instruites en 2020 soit une augmentation de 29,9 % par rapport à 2019 (1 204 demandes d'accompagnement).
Environ 70 % des demandes ont fait l'objet d'une proposition (environ 20% des demandes sont annulées ou des propositions sont faites hors CAES).
Sur les propositions formulées par la CAES, 57 % ont été acceptées par les candidats.

L'admission des candidats :
Sur 7 339 candidats issus de bac pro, 2 613 ont accepté une proposition sur les 3 786 formulées :
78 % vers un BTS, 10 % vers une licence, 3 % vers un DUT.
Sur 7 695 candidats issus de bac technologique, 5 065 ont accepté une proposition sur les 6518 formulées :
48 % vers un BTS, 23 % vers un DUT, 17 % vers une licence, 2 % vers une CPGE.
Sur 19 677 candidats issus de bac général, 15 956 ont accepté une proposition sur les 18 494 formulées :
57 % vers la licence, 15 % vers un DUT, 10 % vers une CPGE, 6 % vers un BTS.
Les éléments détaillés sont présentés dans les documents suivants.

En conclusion, pour les capacités d'accueil offertes par formation, le nombre de PV constatées fin octobre se détaillent comme suit :

- En BTS : pour une capacité d'accueil de 4 931 places, 285 PV constatées dans le public
- CPGE – CPES : pour une capacité d'accueil de 1 508 places, 163 PV constatées dans le public.

Décisions d'orientation en 1ère technologique
Etablissements publics EN

Source : SIECLE Orientation 2020

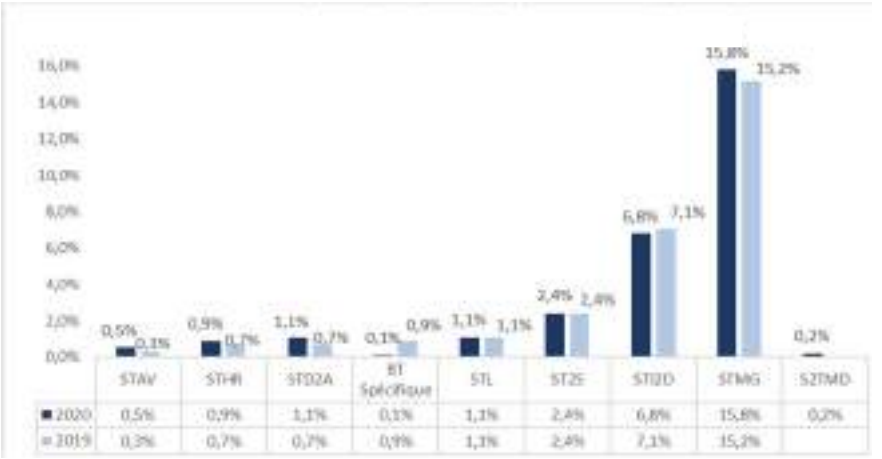

	STAV	STHR	STD2A	EI Spécifique	STL	ST2S	STI2D	STMG	S2TMD
2020	0,5%	0,9%	1,1%	0,1%	1,1%	2,4%	6,8%	15,8%	0,2%
2019	0,3%	0,7%	0,7%	0,9%	1,1%	2,4%	7,1%	15,2%	

Evolution en points	+0,2	+0,2	+0,4	-0,8	0	0	-0,3	+0,6

Post-bac : admission des candidats scolarisés en terminale

Etablissements publics et privés sous contrat	Bac Pro 2020	Bac Pro 2019	BTn 2020	BTn 2019	BEG 2020	BEG 2019
Effectifs d'élèves	7 339	7 455	7 695	7 751	19 677	19 592
Elèves ayant fait au moins un vœu confirmé*	4 925 67%	4 693 63%	7 247 94%	7 134 92%	19 100 97%	18 786 96%
Candidats ayant reçu au moins une proposition	3 786 77%	3 500 75%	6 518 90%	6 174 87%	18 494 97%	18 057 96%
Candidats ayant accepté une proposition	2 613 53%	2 440 52%	5 065 70%	4 786 67%	15 956 84%	15 112 80%

Admission des élèves - Propositions acceptées

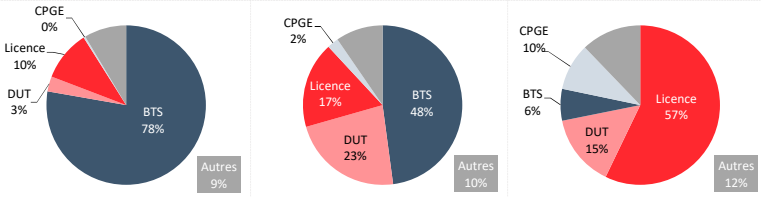

Destination des élèves - Propositions acceptées

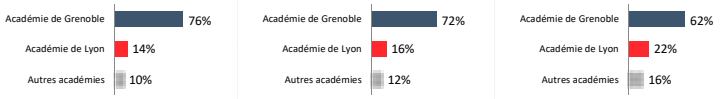

* Nombre de candidats ayant fait au moins un vœu confirmé sur Parcoursup (en phase principale, en apprentissage ou en phase complémentaire)

Post-bac : propositions acceptées

Hors CNED et apprentissage

Etablissements Publics et Privés sous contrat
Hors CNED et apprentissage

Par formation et type de bac

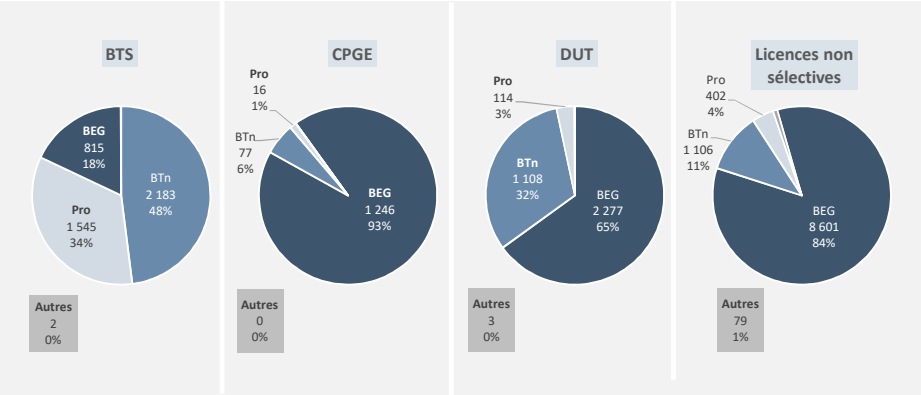

Post-bac : attractivité des formations *Hors CNED et apprentissage*

Etablissements Publics et Privés sous contrat
Hors CNED et apprentissage

		Capacité d'accueil	Nombre de candidats ayant confirmés au moins un vœu	Nombre de candidats pour une place
BTS	Production	1 377	10 408	7,6
	Services	3 554	25 404	7,1
	Total BTS	4 931	33 253	6,7
DUT	Production	2 013	15 730	7,8
	Services	1 548	16 088	10,4
	Total IUT	3 561	30 348	8,5
CPGE	Economique et commerciale	384	3 052	7,9
	Littéraire	144	816	5,7
	Scientifique	980	8 477	8,7
	Total CPGE	1 508	11 900	7,9
Licences non sélectives	Arts-lettres-langues	1 823	6 680	3,7
	Droit-économie-gestion	2 138	9 922	4,6
	Sciences humaines et sociales	2 549	12 091	4,7
	Sciences - technologies - santé	4 356	20 425	4,7
	Total licences non sélectives	10 866	41 034	3,8

Post-bac : places vacantes en fin de procédure

Etablissements Publics et Privés sous contrat
Hors CNED et apprentissage
Données au 20/10/2020

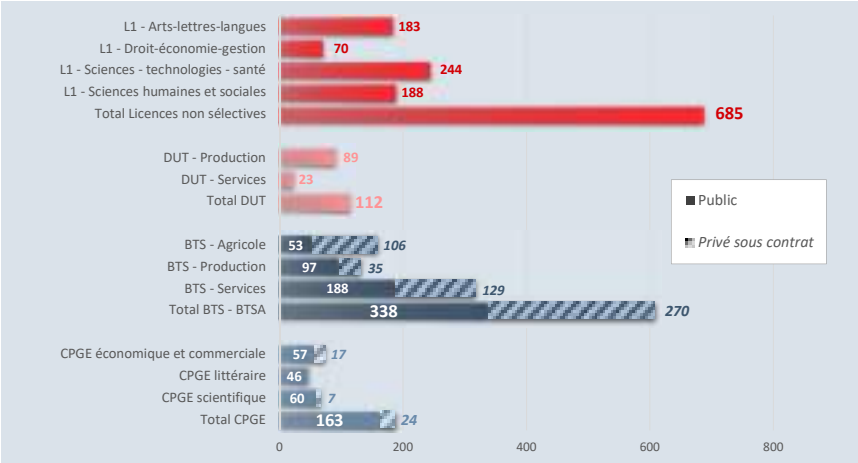

II.4 - Résultats aux examens

Les résultats aux examens
Session de Juin 2020

Dans le contexte des mesures prises pour limiter la propagation de l'épidémie de covid-19 et le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les modalités d'organisation des examens ont été modifiées règlementairement pour la session 2020. Pour tous les candidats, les épreuves écrites et orales ont été supprimées et remplacées par la prise en compte des notes de contrôle continu obtenues durant la scolarité 2019-2020, validées sur le fondement du livret scolaire ou dossier de contrôle continu.
Les candidats ne disposant d'aucune modalité d'évaluation en contrôle continu (principalement les candidats issus des établissements privés hors contrat et les candidats individuels) ont passé les épreuves de la session de septembre.

1. Diplôme National du Brevet (DNB)

Le taux de réussite pour l'académie (90,7%) est en augmentation de 4,6 points par rapport à la session de 2019. Cette hausse s'explique par les mesures appliquées dans le cadre des mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire.

Ce taux est à rapprocher du taux pour la France (90,5%), en augmentation de 4 points par rapport à la session 2019.

Depuis la session 2018, le DNB prend en compte deux éléments pour les candidats sous statut scolaire :

- Les niveaux de maîtrise des 8 composantes du socle commun (éventuellement un bonus d'un enseignement facultatif ou LSF) pour un total de 400 points,
- Les résultats obtenus à l'épreuve orale et aux quatre épreuves écrites terminales pour un total de 400 points,

Pour l'attribution du diplôme, le candidat doit obtenir au moins 400/800 points, total constitué par ces deux éléments complémentaires l'un de l'autre.

2. Les examens professionnels

Pour les CAP le taux de réussite dans le domaine de la production augmente de 4,1 points (2020 : 89,6% - 2019 : 85,5,0%), et augmente de 8,7 points dans le domaine des services (2020 : 91,6% - 2019 : 82,9%).

Pour les BEP, le taux de réussite est en hausse de 4 points dans le domaine de la production (2020 : 87% - 2019 : 83%), et en hausse de 4.9 points dans le domaine des services (2020 : 90,5% - 2019 : 85,6%).

Pour baccalauréat professionnel, le taux de réussite des élèves examinés par les jurys de l'académie (90,3%) est en hausse marquée (+7,6 points). Cette hausse est d'un ordre de grandeur voisin en spécialités de la production (+8,2 points) et en spécialités des services (+7,1 points). Le nombre d'admis progresse fortement (+463), aussi bien dans le domaine de la production (+261) que dans celui des services (+202).

3. Le Baccalauréat général et technologique

Le taux de réussite au baccalauréat général (98,7%) est en hausse de 5,1 points et d'un ordre de grandeur proche dans toutes les séries : +5,1 points en L, +5,4 points en ES et +4,9 points en S.

Le nombre d'admis progresse dans l'ensemble des séries : +18 en L, +383 en ES et +565 en S, soit 966 admis de plus en un an.

Au niveau national, le taux de réussite au baccalauréat général est de 98,4%.

Le taux de réussite au baccalauréat technologique (95,4%) est en nette augmentation (+6,2 points) avec une amplitude variant de 0 en série TMD (où il atteignait déjà 100%) à 7,5 points en STMG. Il

dépasse 95,0% dans toutes les séries (100,0% en STHR, STD2A, et TMD, 98,7% en ST2S, 97,2% en STL, 96,4% en STI2D), sauf en STMG où il s'établit à 93,7%. Le nombre d'admis progresse dans quasiment toutes les séries (+298 globalement) et de façon particulièrement prononcée en STMG (+201) et ST2S (+83).

Au niveau national, le taux de réussite au baccalauréat technologique est de 95,5%.

4. Résultats aux BTS

Le taux de réussite est en hausse de 9.7 points dans le domaine de la production (2020 : 87,7% - 2019 : 78%), et en hausse de 12,1 points dans le domaine des services (2020 : 88,3% - 2019 : 76,2%).

Une session exceptionnelle de septembre a été organisée pour les candidats ne disposant d'aucune modalité d'évaluation en contrôle continu.

Les statistiques nationales ne sont pas disponibles à ce jour.

II.5 - Point sur la dotation Dispositif Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap Hors Titre II (AESH HT2) au 1er septembre 2020

Dispositif Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH) Hors Titre II
Rentrée 2020

Le service public de l'Ecole inclusive initié à la rentrée 2019 reste un axe prioritaire de la politique ministérielle. Dans ce cadre, la situation académique relative à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans l'académie fait l'objet d'échanges réguliers avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Suite aux informations envoyées régulièrement au ministère par le biais des différentes enquêtes, une mesure de 355 ETP d'AESH au 1er septembre 2020 a été allouée à notre académie et permet de conforter les autorisations de recruter relevant du hors titre II.

Cette enveloppe a été répartie en tenant compte du poids des notifications d'aides délivrées par la MDPH, du nombre d'élèves en attente d'accompagnement ainsi que du nombre d'élèves accompagné par AESH. La répartition est proposée dans le tableau ci-dessous.

	Départements					
	Ardèche	Drôme	Isère	Savoie	Hte-Savoie	Total
355 emplois d'AESH HT2 supplémentaires au 01/09/2020	37	49	163	35	71	355